

NOTICE D'INSTRUCTIONS ET D'ENTRETIEN

PINCE A LEVEE VERTICALE (Notice Originale)



NUMERO DE SERIE

MANUVIT SA

Bureaux Commerciaux : BP123 – 89303 JOIGNY Cedex-FRANCE

Tel : +33 (0)3 86 92 95 95 – Fax : +33 (0)3 86 92 95 99

Usine : ZI Beauregard – Rue des Peupliers – 61600 LA FERTE MACE-FRANCE

Tel : -33 (0)2 33 37 31 64 – Fax : 02 (0)2 33 38 23 96

Site Internet : www.manuvit.fr



Avant d'utiliser l'appareil, il est indispensable pour la sécurité et l'efficacité d'usage, de prendre connaissance de la présente notice d'instructions et de se conformer à toutes ses prescriptions.

Cette notice d'instructions doit être conservée **à disposition de tout utilisateur**.

Prendre connaissance et conserver lisibles les instructions figurant sur les plaques fixées sur l'appareil.

S'assurer que l'utilisateur à qui vous confiez l'appareil est **formé et apte** à assumer les exigences de sécurité que comporte son utilisation.

L'appareil doit être utilisé **exclusivement** sur un **sol horizontal, plat et uniforme**.

L'appareil doit **impérativement** être utilisé avec un équipement de préhension.

L'appareil ne doit pas être déplacée avec une **charge placée à plus de 100mm du sol**.

Respecter un périmètre de sécurité de 1 mètre pour toute autre personne dans l'environnement de travail.

Préserver l'appareil de toute intervention incontrôlée lorsqu'il n'est pas en utilisation. Mettre en place les freins.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les conséquences d'un démontage de l'appareil et de modifications apportées hors de son contrôle.

Lorsque l'appareil présente un état de vétusté susceptible de provoquer des risques, il y a **obligation pour l'utilisateur d'assurer la neutralisation de l'appareil**, à savoir : la mise hors d'état de fonctionnement et éventuellement le démontage de l'appareil.

L'utilisateur peut, uniquement dans le cas où le fabricant du chariot a cessé toute activité et où il n'existe aucun successeur susceptible de reprendre l'activité, prévoir une modification ou une altération d'un chariot couvert par la présente partir de l'ISO3691, à condition qu'il prévoie que l'utilisateur

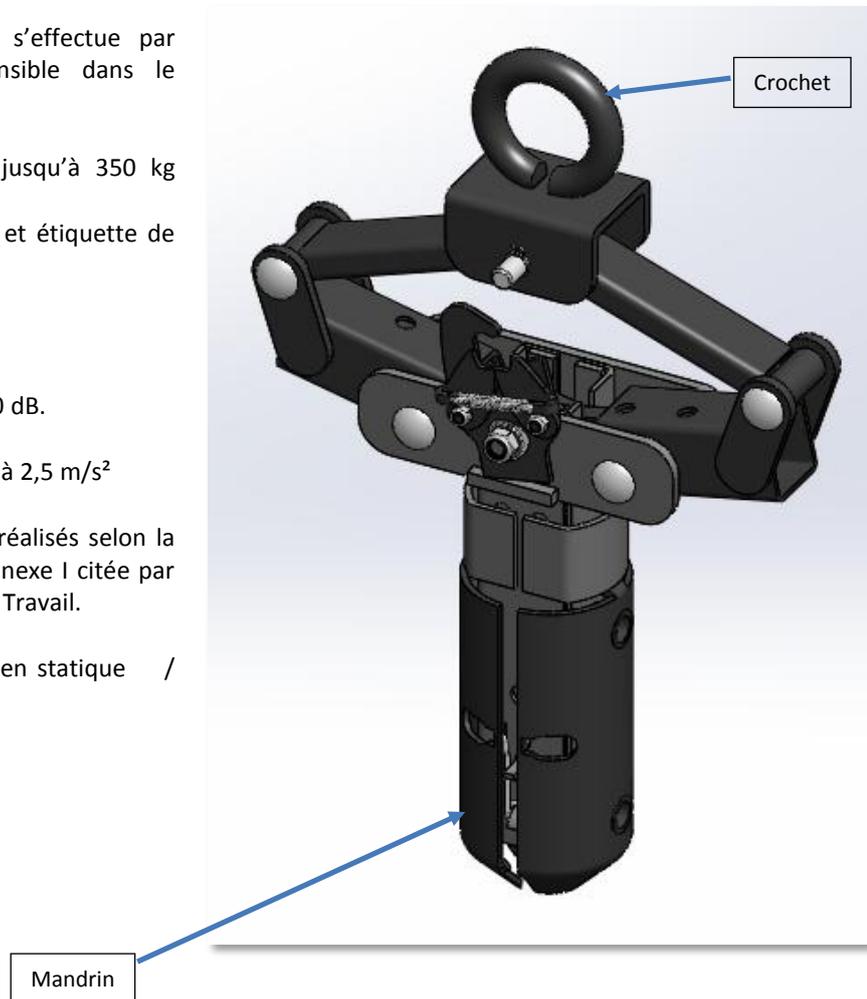
- a) Prévoit que la modification ou l'altération soit conçue, soumise à essais, et appliquée par un ou plusieurs ingénieurs, experts dans le domaine des chariots de manutention et de leur sécurité.
- b) Conserve un enregistrement de la conception, du ou des essais et de l'application de la modification ou de l'altération.
- c) Approuve et procède aux changements appropriés de la ou des plaques de capacité, des décalcomanies, des étiquettes et de la notice d'instructions.
- d) Appose sur le chariot une étiquette fixe et immédiatement visible indiquant la teneur de la modification ou de l'altération du chariot, la date de modification ou de l'altération effective, ainsi que le nom et l'adresse de l'organisme ayant exécuté les diverses tâches.

⊗ - INTERDICTIONS - ⊗

- **d'utiliser l'appareil s'il n'est pas en bon état apparent.**
- **d'utiliser l'appareil pour un usage pour lequel il n'a pas été conçu.**
- **d'utiliser le système à géométrie variable pour le serrage des charges.**
- **de passer la main ou un objet de toute nature à proximité des pièces en mouvement.**
- **de déplacer la charge en position haute ou au-dessus du personnel.**
- **de stationner sous la charge.**
- **d'utiliser l'appareil pour l'élévation de personnes.**
- **de soumettre une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation.**
- **de balancer la charge.**

B – DESCRIPTIF

- La pince bobine levée verticale est un accessoire à géométrie variable, adaptable sur crochet de levage, permettant la préhension de bobines, de rouleaux de papier, film plastique, carton, etc....
- Le maintien de la bobine s'effectue par serrage du mandrin extensible dans le moyeu.
- La charge maxi peut aller jusqu'à 350 kg suivant le type de pince.
(Voir plaque d'identification et étiquette de charge).
- Poids de la pince à vide : 6 kg
- Niveau sonore : inférieur à 70 dB.
- Seuil de vibrations : inférieur à 2,5 m/s²
- Essais d'aptitude à l'emploi réalisés selon la règle technique 4.1.3 de l'annexe I citée par l'article R.4312-1 du Code du Travail.
- Coefficient d'épreuve : 1,50 en statique / 1,10 en dynamique.



C – MISE EN SERVICE / HORS SERVICE

Suspension : La pince est livrée prête à l'emploi.

Lors de sa mise hors service, déposer la pince au sol ou dans un endroit stable.

Mettre en place la pince dans le crochet de la potence amovible du gerbeur (ou du palan).

Suspendre la pince bobine à l'aide du crochet.

- **Mandrin :**

Selon le type de pince, le mandrin peut être de différents diamètres :

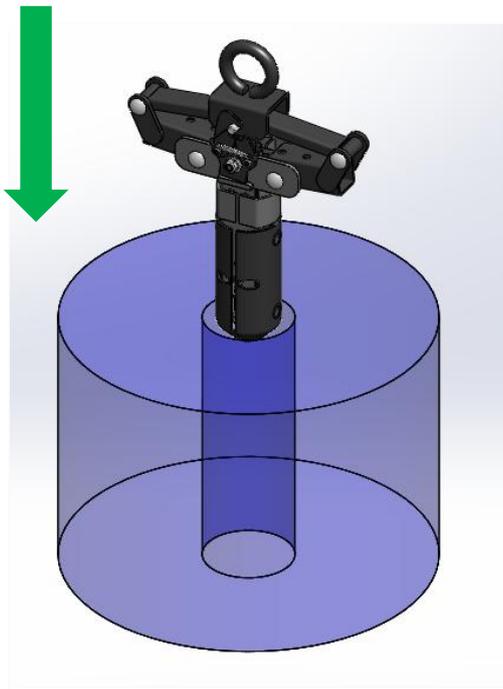
Ø 70, 76, 120, 150, ou 200 mm

- ✓ Pour un Ø 70 mm le mandrin est fixe.
- ✓ Pour les Ø 76, 120 et 150 mm, il faut adapter les « coquilles » - spécialement étudiées à cet effet - sur le mandrin de 70 mm

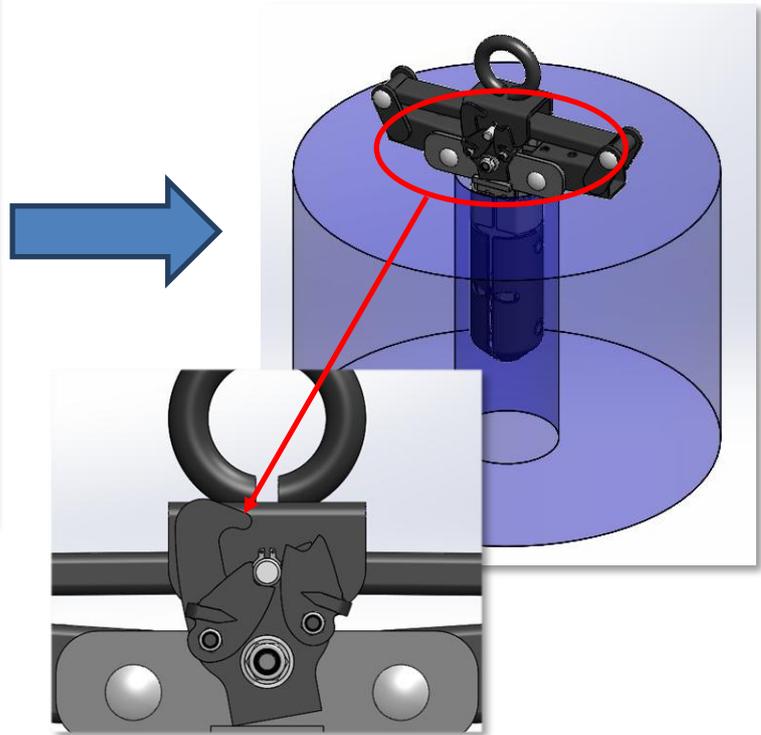


D - UTILISATION

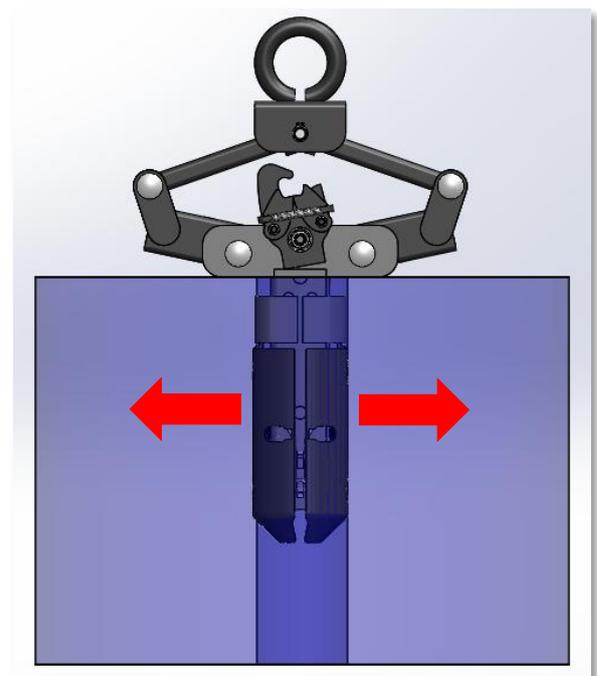
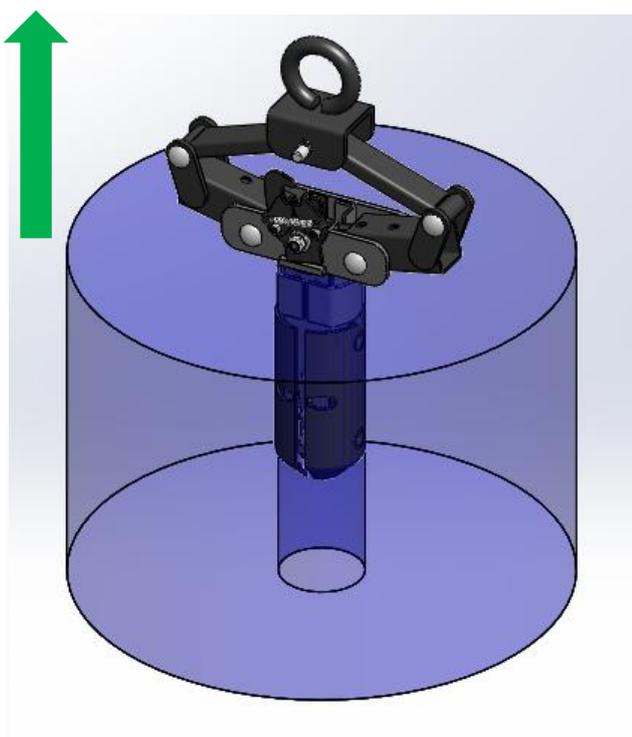
- Engagement de la pince :



- 1°) Mettre la pince en position au-dessus de la bobine
- 2°) Descendre la pince sur le dessus de la bobine de façon à libérer le crochet de suspension

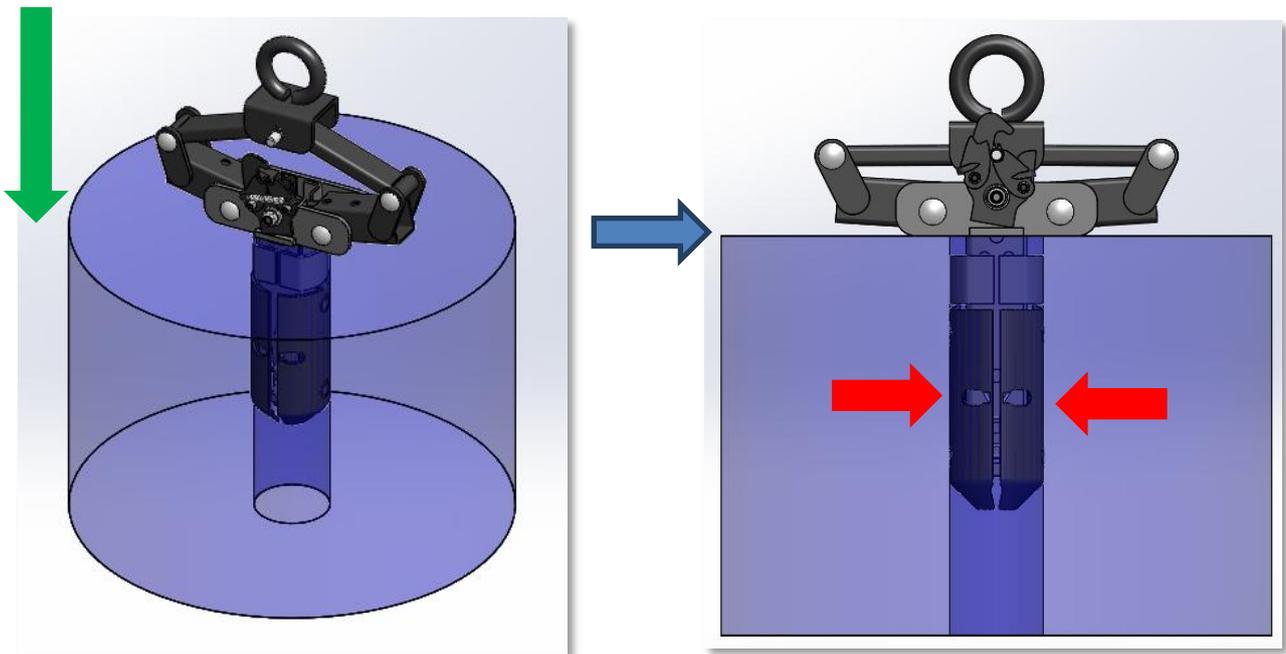


- 3°) Relever l'anneau de levage pour **serrer** les mâchoires du mandrin sur la bobine

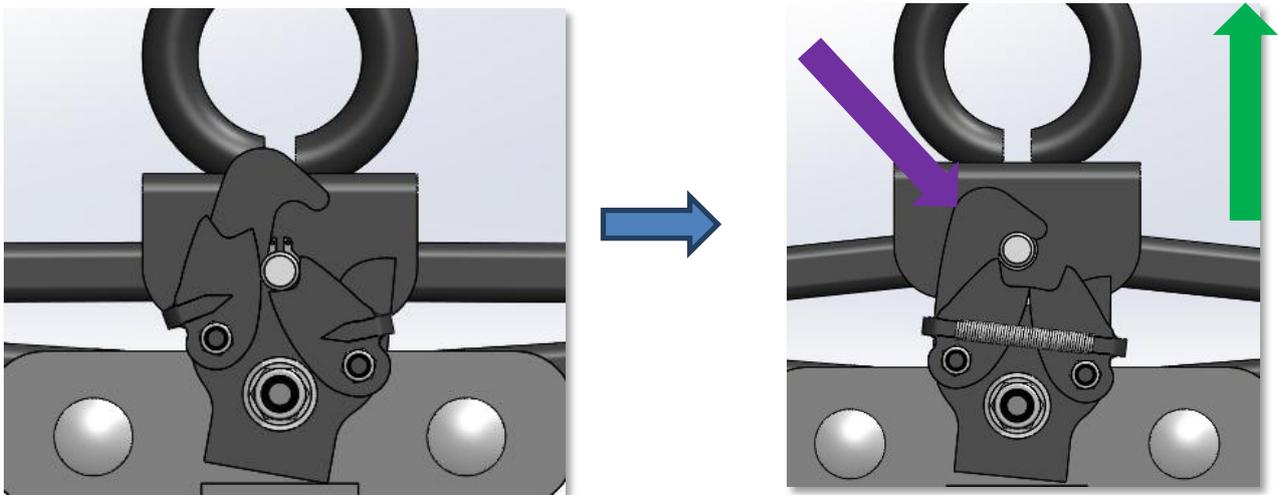


- **Désengagement de la pince :**

Une fois avoir effectué le déplacement de la bobine à l'endroit désiré **descendre** la pince de façon à accrocher le crochet de suspension pour lever la pince sans lever la bobine.



Ensuite retirer la pince en vous assurant que le **crochet de suspension** soit en position.



E – ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- ✓ Tous les trimestres, pulvériser du téflon ou de la graisse sur les tubes coulissants des griffes de serrage.
- ✓ Vérifier régulièrement l'état des sangles de levage.
- ✓ Prescrire l'utilisation des pièces de rechange d'origine pour assurer la sécurité de l'appareil.

F – PLAQUE D'IDENTIFICATION / MARQUAGE C.E.

MANUVIT LA GEOMETRIE VARIABLE MANUVIT SA Z.I. Beauregard - Rue des Peupliers 61600 LA FERTE-MACE Tél. 02 33 37 31 64 www.manuvit.fr	Type Model		CE Capacité Load capacity	
	Nr série Serial nr			Poids net Net weight
	Année Year			

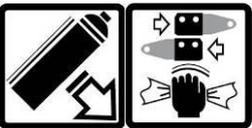
PICTOGRAMMES SECURITE UTILISATION

GERBEURS

	Verrouillage
	Danger
	Transport de personne interdit
	Circulation ou stationnement sous la charge interdit
	Déplacement charge haute interdit
	Déplacement vitesse maxi interdit
	Serrage de la charge interdit avec la géométrie variable
	Mettre les fourches en contact avec la charge sans serrage
	Abaissement de la pédale du système de pompage
	Passage en vitesse 1
	Passage en vitesse 2
	Déverrouillage de la géométrie variable pour utilisation du roto-fût

	Hauteur de prise des fûts de 200L
	Butée de hauteur de prise des fûts de 200L
	Descente de la charge
	Montée de la charge
	Déverrouillage de la géométrie variable
	Appui des mains interdit - Risque de coupure

BLOC BOUTEILLE

	Mise en contact des mâchoires avec serrage interdit
	En cas de glissement de la bouteille nettoyer les mâchoires

PAL BAC

	Levier de géométrie variable de PAL BAC + ouverture - fermeture et verrouillage
	Graissage interdit

ROUL FÛT

	Mettre la sécurité après accrochage du fût
---	--

ENTREPRISE

**APPAREIL DE LEVAGE
(Equipement de travail)**

Marque :

Type :

N° de série :

Date de mise en service dans l'entreprise :

CARNET DE MAINTENANCE

- Vérifications liées à la mise en service :
l'article de référence devient le R4323-22 (remplace le R233.11.1)
- Vérifications liées à la remise en service :
l'article de référence devient le R4323-28 (remplace le R233.11.2)
- Vérifications générales périodiques :
les articles de référence deviennent R4323-22 à R4323-28,
R4721-11 et R4535-7 (remplacent le R233.11)

CARNET DE MAINTENANCE

Par appareils de levage, il faut entendre les matériels, y compris ceux mus par la force humaine employés directement et leurs équipements, conduits par un ou des opérateurs, dont au moins une des fonctions est de déplacer une charge ou des personnes avec changement de niveau significatif pendant le déplacement, la charge n'étant pas liée de façon permanente à l'appareil.

Liste non exhaustive des matériels concernés :

- Appareils assurant le transport en élévation de personnes tels qu'ascenseurs de chantier
 - Appareils en fonctionnement semi-automatique
 - Appareils de manutention à poste de conduite élévable
 - Bras ou portiques de levage pour bennes amovibles Blondins
 - Chargeurs frontaux conçus pour être assemblés sur les tracteurs agricoles et équipés pour le levage
 - Chariots automoteurs
 - Crics de levage
 - Débardeuses forestières
 - Elévateurs de postes de travail
 - Echafaudages volants
 - Engins de terrassement équipés pour la manutention d'objets
 - Equipements interchangeables installés sur les tabliers de chariots élévateurs à flèche télescopique ou non
 - **Gerbeurs**
 - Grues potences
 - Grues sapines
 - Grues derricks - Grues à tour
 - Grues mobiles automotrices - Grues sur véhicules
 - Grues auxiliaires de chargement
 - Grues portuaires
 - Grues sur support flottant
 - Hayons élévateurs
 - Manipulateurs mus mécaniquement
 - Monte-matériaux - Monte-meubles
 - Mono-rails
 - Mâts de levage
 - Palans
 - Pipe layers
 - Plans inclinés accessibles ou non aux personnes
 - Plateformes élévatrices mobiles de personnes automotrices ou non ou installées sur véhicules porteurs
 - Ponts élévateurs de véhicules
 - Poutres et ponts roulants - Poutres de lancement
 - Pull-lifts
 - Skips
 - Tables élévatrices
 - Tire-forts de levage
 - Transstockeurs avec conducteur embarqué
 - Treuils - Vérins et leurs supports, etc.,
- Pour les grues à tour des mentions spécifiques complémentaires doivent être mentionnées sur le carnet de maintenance (arrêté du 3 mars 2004).

LE CARNET DE MAINTENANCE EST TENU À DISPOSITION DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL, DES AGENTS DE LA CRAM, DU CHSCT, DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Il est également tenu à disposition des personnes chargées des vérifications réglementaires lors de la mise ou remise en service de l'appareil et des vérifications périodiques.

Date des opérations	Périodicité des opérations	Référence des pièces remplacées	Entreprise intervenante	Nom de l'intervenant	Signature de l'intervenant
.../.../.....					
<p style="text-align: center;">Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i></p>					
.../.../.....					
<p style="text-align: center;">Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i></p>					
.../.../.....					
<p style="text-align: center;">Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i></p>					
.../.../.....					
<p style="text-align: center;">Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i></p>					
.../.../.....					
<p style="text-align: center;">Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i></p>					

Date des opérations	Périodicité des opérations	Référence des pièces remplacées	Entreprise intervenante	Nom de l'intervenant	Signature de l'intervenant
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					
.../.../.....					
Nature des opérations de maintenance prévues par le constructeur <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Inspection <input type="checkbox"/> Réparation <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Modification <i>Cocher l'opération concernée</i>					

